

Ghislaine PALCY-DRU

Rue du Gouverneur Ponton – Immeuble Foyal 2000 97200 FORT-DE-FRANCE

Successeur de la SCP « TEANOR - GRANGENOIS & SALOMON »

Téléphone: 0596.60.02.02 ou 09.76.62.46.19

Télécopie: 0596.63.46.19

Notaire:

ghislaine.pdru@notaires.fr office.palcydru@notaires.fr

Comptabilité : Rédacteur :

eve.medjid.97209@notaires.fr axel.macabre.97209@notaires.fr

emmanuelle.claude.97209@notaires.fr

Dossier sulvi par LOUIS-ALEXIS alex.la.97209@notaires.fr Monsieur Le Préfet de la Région Martinique Rue Louis Blanc

97200 FORT-DE-FRANCE

Fort-de-France, le 15 décembre 2022

SUCCESSION- PRESCRIPTION ACQUISITIVE DUCHEL Auguste 1003099 /GP /LA / LETTRE RECOMMANDEE AVEC A.R.

19 DEC. 2022

Madame, Monsieur

Conformément à l'article 1 de la loi n° 2017-285 du 6 mars 2017 et au décret n°2017-1802 du 28 décembre 2017, je vous adresse, aux fins de publication sur le site de la Préfecture, l'avis de création de titre de propriété suite à l'acte de notoriété acquisitive recu par Maître Ghislaine PALCY-DRU, notaire à FORT-DE-FRANCE (97200) le 28 juin 2022.

Vous trouverez sous ce pli les éléments requis, savoir :

- L'identité complète de la personne bénéficiaire conformément aux dispositions du premier alinéa de l'article 5 du décret du 4 janvier 1955.
- Les éléments d'identification de l'immeuble concerné, précisés conformément aux dispositions de l'article 7 du décret du 4 janvier 1955.
- Et la reproduction des dispositions du premier alinéa de l'article 35-2 de la loi du 27 mai 2009.

Cet extrait précise également que le bénéficiaire revendique la propriété de l'immeuble au titre de la prescription acquisitive en application des dispositions de l'article 2272 du code civil;

Je vous prie de procéder à la publication dudit extrait sur le site internet de la préfecture de la Région Martinique pendant une durée de cinq ans et je vous informe qu'il a été également demandé à Monsieur le Maire de la ville de SCHOELCHER de procéder à l'affichage du même extrait en mairie pendant un délai de trois mois.

Etant ici précisé que la dernière des mesures de publicité dont font parties les deux précitées, fait courir le délai de cinq ans pendant lequel l'acte de notoriété acquisitive peut être contesté en application de l'article 35-2 de la loi du 27 mai 2009.

Aussi, je vous remercie de m'adresser le récépissé d'avis de publication de l'extrait concerné.

#### **EIRL NOTARIALE PALCY-DRU** R.S.E.I.R.L de FORT-DE-FRANCE - TCM 450.234.554

Membre d'une association agréée.

Accepte le règlement des honoraires par chèques libellés en son nom.

Paiement obligatoirement par virement pour les montants supérieurs à trois mille euros (3.000,00 eur)

RIB de l'Office NOUVEAU PAIEMENT EN LIGNE: https://jepaieenligne.systempay.fr/palcy\_dru

Je vous informe que l'accomplissement des mesures de publicité ci-dessus visées est certifié selon le cas , par le maire ou le préfet.

A l'expiration du délai quinquennal sus-visé, l'acte de notoriété acquisitive deviendra alors incontestable.

Il convient néanmoins de rappeler que l'ensemble des dispositions ci-dessus visées ne s'appliquera qu'aux actes de notoriétés « dressés et publiés avant le 31 décembre 2027 ».

Dans cette attente,

Veuillez croire, Monsieur le Préfet, à l'assurance de ma sincère considération.

P/° Maître Ghislaine PALCY-DRU

LOUIS-ALEXIS

Fait à FORT DE FRANCE Le 15 décembre 2022 Ghislaine FALCY-DRU NOTAIRE Rue du Goulet auf Ponton 907-04 2087 9200 FORT DE FRANCE Tel 0000 00 07 97 Fax 0808 63 40 19

## PREFECTURE DE LA REGION MARTINIQUE

# **AVIS DE CREATION**

## DE TITRE DE PROPRIETE

Date de l'acte : 28 juin 2022

Suivant acte reçu par Maître Ghislaine PALCY-DRU, notaire à FORT-DE-FRANCE (Martinique) Rue du Gouverneur Ponton, Immeuble Foyal 2000.

Il a été dressé conformément à l'article 1 de la loi du 06 mars 2017 :

Un acte de notoriété constatant une possession répondant aux conditions de la prescription acquisitive et aux dispositions des articles 2261 et 2272 du Code civil.

- Identité du (ou des) Requérant(s) :

Madame Louise Alcide **PRESENT**, retraitée, demeurant à FORT-DE-FRANCE (97200) 4 rue du Bon Repos Route de TSF Sainte-Thérèse.

Née à FORT-DE-FRANCE (97200), le 31 août 1929.

Veuve de Monsieur Auguste Edouard Epiphane DUCHEL et non remariée.

Mademoiselle Gervaise Ginette **DUCHEL**, retraitée, demeurant à LE ROBERT (97231) 28 Allée des Moubins Mansarde Catalogne.

Née à FORT-DE-FRANCE (97200) le 19 juin 1948. Célibataire.

Mademoiselle Josiane Félicité Marie **DUCHEL**, retraitée, demeurant à SAINT-JOSEPH (97212) 12, Lotissement Les Zicaques Gondeau.

Née à FORT-DE-FRANCE (97200) le 10 juillet 1954. Célibataire.

Madame Viviane Clémence **DUCHEL**, retraiitée, épouse de Monsieur Eric **DONATIEN**, demeurant à SAINTE-LUCE (97228) Route de Bistol quartier Monésie. Née à FORT-DE-FRANCE (97200) le 15 mars 1956.

Monsieur Raymond André **DUCHEL**, retraité, époux de Madame Suzy Judith **ADELAÏDE**, demeurant à FORT-DE-FRANCE (97200) 4, rue du Bon Repos Route de TSF - Sainte-Thérèse.

Né à FORT-DE-FRANCE (97200) le 10 novembre 1957.

Monsieur Nestor Alain **DUCHEL**, retraité, époux de Madame Josiane Florent **CAPPOLINE**, demeurant à FORT-DE-FRANCE (97200) 29, Route de TSF Sainte-Thérèse.

Né à FORT-DE-FRANCE (97200) le 26 février 1959.

Madame Marie-Claude Gustave **DUCHEL**, retraitée, épouse de Monsieur François Christian **LABARDE**, demeurant à LE MORNE-ROUGE (97260) quartier Fond Marie-Reine rue de la Pilorie.

Née à FORT-DE-FRANCE (97200) le 19 septembre 1960

Madame Yolaine Martial **DUCHEL**, conducteur accomp.,demeurant à LE LAMENTIN (97232) 20, lotissement Les Bambous Acajou.

Née à FORT-DE-FRANCE (97200) le 30 juin 1962. Divorcée de Monsieur Sylvestre Frantz **CAMIUL** 

Madame Suzanne Emmanuel **DUCHEL**, assistante maternelle, épouse de Monsieur Roland **EREMBERT**, demeurant à CHATENAY-MALABRY (92290) 8 rue Pierre Mendès France.

Née à FORT-DE-FRANCE (97200) le 25 décembre 1963.

Monsieur Edouard Saint-Omer **DUCHEL**, contrôleur de stock chargé de clientèle, époux de Madame Isabelle Marie-Christine Pascal **BARETTO de Souza**, demeurant à SCHOELCHER (97233) 3 Lotissement Emeraude Terreville.

Né à FORT-DE-FRANCE (97200) le 9 septembre 1965.

Madame Sarah **ERTUS**, gérante d'entreprise, épouse de Monsieur David Eric **GOUAIT**, demeurant à RIVIERE-SALEE (97215) quartier Fond Masson.

Née à FORT-DE-FRANCE (97200) le 2 octobre 1981.

Monsieur Steeve **ERTUS**, chef d'entreprise, demeurant à LA TRINITE (97220) route du Brin d'Amour.

Né à CLAMART (92140) le 21 octobre 1980. Célibataire.

#### BIEN CONCERNE PAR LA PRESCRIPTION ACQUISITIVE

#### DESIGNATION

A FORT-DE-FRANCE (MARTINIQUE) 97200 4 Rue du Bon Repos, TSF quartier Sainte-Thérèse,

Un terrain d'une contenance de 474 m2, sur partie duquel reposent deux constructions:

- une construction à usage d'habitation, sur simple rez-de-chaussée, constituée d'un logement de type F3 comprenant : un séjour, une cuisine, un déggagement, deux chambres, une pièce en accollement, une salle d'eau, une terrasse close et couverte , une coursive sur deux façades couverte avec gardes corps métalliques
- une deuxième construction à usage d'habitation, sur simple rez-dechaussée, consistant en un logement de type F3 comprenant : une salle à manger/séjour, une cuisine ouverte, deux chambres, une salle d'eau.

Figurant ainsi au cadastre :

Section	N°	Lieudit	Surface
AM	40	4 RUE DU BON REPOS	00 ha 04 a 74 ca

Les opérations seront reçues en l'Etude du notaire soussigné dans un délai maximum de 3 mois à compter de la parution du présent avis.

Adresse mail de l'étude : office.palcydru@notaires.fr (où doit être envoyé l'avis de réception par le Préfet de la Région Martinique)